



S. E. C. A.

SOCIETE EUROPEENNE DE COMMISSARIAT ET D'AUDIT

FONDS VEEPEE

249 avenue du Président Wilson
93210 SAINT-DENIS

COMPTES ANNUELS AU : 31 décembre 2025

SOMMAIRE

FONDS VEEPEE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
Compte de résultat	5
Annexe des comptes annuels	7

BILAN ACTIF

FONDS VEEPEE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Concessions, brevets, licences,						
Autres immobilisations incorporelles						
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Inst. techniques, matériel et outillages ...						
Autres immobilisations corporelles						
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Biens reçus legs /donat. dest. être cédés						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des particip.						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (I)						
Stocks et en-cours						
Créances						
Créances Clients, usagers et cptes ratt.						
Créances reçues par legs ou donations						
Autres créances						
Charges constatées d'avance						
Valeurs mobilières de placement						
Instr. financiers à terme, jetons détenus						
Disponibilités	63 574		63 574	100,00	71 856	100,00
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)	63 574		63 574	100,00	71 856	100,00
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement emprunts (IV)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V)	63 574		63 574	100	71 856	100

BILAN PASSIF

FONDS VEEPEE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Fonds propres sans droit de reprise		1,57		
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires	1 000			
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Excédent ou déficit de l'exercice				
Situation nette (sous-total)	1 000	1,57		
Fonds propres consommables	15 380	24,19		
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES FONDS PROPRES (I)	16 380	25,76		
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (III)				
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	9 194	14,46	8 640	12,02
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	38 000	59,77	34 750	48,36
Produits constatés d'avance			28 466	39,62
TOTAL DES DETTES (IV)	47 194	74,24	71 856	100,00
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV + V)	63 574	100	71 856	100

COMPTE DE RÉSULTAT

FONDS VEEPEE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
<i>dont ventes de dons en nature</i>				
Ventes de prestations de services				
<i>dont parrainages</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation				
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable	157 466	121 534	35 931	29,56
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits				
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	157 466	121 534	35 931	29,56
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	9 866	9 034	831	9,20
Aides financières	132 221	112 500	19 721	17,53
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires				
Cotisations sociales				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées				
Report des fonds dédiés	15 380		15 380	
Autres charges				
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	157 466	121 534	35 931	29,56
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)				

COMPTE DE RÉSULTAT

FONDS VEEPEE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits de cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Valeur comptable des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)				
2-RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)				
3-RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)				
Produits exceptionnels (V)				
Charges exceptionnelles (VI)				
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)				
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	157 466	121 534	35 931	29,56
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	157 466	121 534	35 931	29,56
EXCÉDENT OU DÉFICIT				
Contributions volontaires en nature				
Dons en nature	408 462	305 285	103 177	33,80
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NATURE	408 462	305 285	103 177	33,80
Charges des contributions volontaires en nature				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens	408 462	305 285	103 177	33,80
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
TOTAL CHARGES DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NAT.	408 462	305 285	103 177	33,80
TOTAL				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FONDS VEEPEE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe des comptes annuels

PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

FONDS VEEPEE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

L'objet social de l'entité est :

Le fonds VEEPEE a été créé le 24 octobre 2023 et publié au journal officiel le 7 novembre 2023, avec pour objet de promouvoir ou aider à la mise en oeuvre des projets d'intérêt général visant à établir ou développer des liens de solidarité sociale ainsi qu'à soutenir des actions de protection en faveur de la défense des animaux ou de l'environnement.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées sont :

Le fonds VEEPEE a pour activité, le financement de projets contribuant notamment :

- à améliorer la qualité de vie des personnes les plus défavorisées (notamment les femmes et les enfants) dans les domaines liés à l'habitat, l'éducation, la culture, la santé, la nutrition et l'environnement ;
- à soutenir les actions de protection en faveur de la défense des animaux ou de l'environnement.

Les moyens mis en oeuvre sont :

- Moyens financiers :

Le fonds de dotation VEEPEE a été créé par les sociétés OREFI, OREDIS et VENTE-PRIVEE.COM. Ces sociétés ont apporté une dotation initiale de 150 000 € au cours du premier exercice. Une dotation complémentaire de 130 000€ a été versée au titre l'exercice 2025.

- Moyens humains :

Les sociétés fondatrices mettent à disposition une partie de leur personnel afin que le fonds VEEPEE puisse assurer son développement et son action.

- Moyens matériels :

La société VENTE-PRIVEE.COM a effectué des dons en nature (habillement, jouets, fournitures scolaires etc...) au fonds VEEPEE pour que ce dernier puisse les distribuer à des partenaires (associations, fondations etc...) oeuvrant à améliorer la qualité de vie des personnes les plus défavorisées.

- Conventions de partenariats :

Pour les actions en lien avec l'éducation et la culture, le fonds a signé des conventions de partenariats avec des associations, ou organismes. La périodicité desdites actions suit généralement celle du calendrier scolaire à savoir du 1er septembre N au 30 juin N+1. Par simplification, dès lors qu'un projet a débuté et a été validé par une convention de partenariats au cours d'un même exercice, la totalité du coût est rattachée à cet exercice.

- Dons financiers :

Pour les actions de protection en faveur de la défense des animaux ou de l'environnement, le fonds a versé au cours de l'exercice des dons au profit d'associations ou organismes oeuvrant à la protection des animaux.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

FONDS VEEPEE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 63 573,60 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 0 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Par ailleurs, nous apportons le complément d'informations suivant :

Les comptes annuels ont été établis par le Bureau le 15 mai 2026.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : comparabilité et continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Changement de méthode comptable :

Le passage au règlement ANC n°2022-06 n'a pas d'impact notable sur les comptes du Fonds VEEPEE.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Conformément à l'article 211-2 du règlement ANC n°2018-06, les contributions volontaires en nature sont valorisées et comptabilisées dans les comptes de classe 8. En effet, les conditions posées par cet article sont réunies, à savoir :

- la nature et l'importance des contributions volontaires en nature sont des éléments essentiels à la compréhension de l'activité du fonds VEEPEE.
- le Fonds VEEPEE est en mesure de recenser et de valoriser les contributions volontaires en nature.

Le fonds VEEPEE a valorisé les dons en nature suivant les éléments fournis par le donateur, la société VENTE-PRIVEE.COM.

Le fonds n'a pas souhaité valoriser le mécénat de compétence.

TB VAR.FONDS PROPRES

FONDS VEEPEE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres complémentaires			1 000		1 000
Fonds propres consommables			15 380		15 380
TOTAL			16 380		16 380

SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

FONDS VEEPEE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DE SUIVI DES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES D'AUTRES ORGANISMES

	À l'ouverture de l'exercice montant global	Report	Utilisation		Transfert	À la clôture de l'exercice	
			montant global	dont remboursement		montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Contribution Vente-privée.com 2025-2026	130 000		114 620			15 380	
TOTAL	130 000		114 620			15 380	

ETAT DES DETTES

FONDS VEEPEE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	9 194	9 194		
Autres dettes	38 000	38 000		
TOTAL	47 194	47 194		

CPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

FONDS VEEPEE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CHARGES À PAYER

	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 490
Autres dettes	38 000
TOTAL	45 490

HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES

FONDS VEEPEE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant N	Montant N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	4 320	4 320
TOTAL	4 320	4 320



S. E. C. A.

SOCIETE EUROPEENNE DE COMMISSARIAT ET D'AUDIT

FONDS VEEPEE

249 avenue du Président Wilson
93210 SAINT-DENIS

ETATS FINANCIERS AU
31/12/2025

SOMMAIRE

FONDS VEEPEE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
Compte de résultat	5
DETAIL DES COMPTES	7
Bilan Actif détaillé	8
Bilan Passif détaillé	9
Compte de résultat détaillé	10
Annexe des comptes annuels	12

BILAN ACTIF

FONDS VEEPEE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Concessions, brevets, licences,						
Autres immobilisations incorporelles						
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Inst. techniques, matériel et outillages ...						
Autres immobilisations corporelles						
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Biens reçus legs /donat. dest. être cédés						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des particip.						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (I)						
Stocks et en-cours						
Créances						
Créances Clients, usagers et cptes ratt.						
Créances reçues par legs ou donations						
Autres créances						
Charges constatées d'avance						
Valeurs mobilières de placement						
Instr. financiers à terme, jetons détenus						
Disponibilités	63 574		63 574	100,00	71 856	100,00
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)	63 574		63 574	100,00	71 856	100,00
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement emprunts (IV)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V)	63 574		63 574	100	71 856	100

BILAN PASSIF

FONDS VEEPEE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Fonds propres sans droit de reprise		1,57		
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires	1 000			
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Excédent ou déficit de l'exercice				
Situation nette (sous-total)	1 000	1,57		
Fonds propres consommables	15 380	24,19		
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES FONDS PROPRES (I)	16 380	25,76		
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (III)				
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	9 194	14,46	8 640	12,02
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	38 000	59,77	34 750	48,36
Produits constatés d'avance			28 466	39,62
TOTAL DES DETTES (IV)	47 194	74,24	71 856	100,00
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV + V)	63 574	100	71 856	100

COMPTE DE RÉSULTAT

FONDS VEEPEE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
<i>dont ventes de dons en nature</i>				
Ventes de prestations de services				
<i>dont parrainages</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation				
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable	157 466	121 534	35 931	29,56
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits				
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	157 466	121 534	35 931	29,56
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	9 866	9 034	831	9,20
Aides financières	132 221	112 500	19 721	17,53
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires				
Cotisations sociales				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées				
Report des fonds dédiés	15 380		15 380	
Autres charges				
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	157 466	121 534	35 931	29,56
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)				

COMPTE DE RÉSULTAT

FONDS VEEPEE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits de cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Valeur comptable des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)				
2-RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)				
3-RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)				
Produits exceptionnels (V)				
Charges exceptionnelles (VI)				
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)				
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	157 466	121 534	35 931	29,56
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	157 466	121 534	35 931	29,56
EXCÉDENT OU DÉFICIT				
Contributions volontaires en nature				
Dons en nature	408 462	305 285	103 177	33,80
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NATURE	408 462	305 285	103 177	33,80
Charges des contributions volontaires en nature				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens	408 462	305 285	103 177	33,80
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
TOTAL CHARGES DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NAT.	408 462	305 285	103 177	33,80
TOTAL				

DETAIL DES COMPTES

BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

FONDS VEEPEE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur nette au 31/12/2025	Valeur nette au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (I)				
Disponibilités	63 574	71 856	-8 282	-11,53
5120100000 Société Générale	63 574	71 856	-8 282	-11,53
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)	63 574	71 856	-8 282	-11,53
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V)	63 574	71 856	-8 282	-11,53

BILAN PASSIF DÉTAILLÉ

FONDS VEEPEE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres complémentaires	1 000		1 000	
1023100000 Dot. non consommable initiale	1 000		1 000	
Situation nette (sous-total)	1 000		1 000	
Fonds propres consommables	15 380		15 380	
1081000000 Dotations consommables	15 380		15 380	
TOTAL DES FONDS PROPRES (I)	16 380		16 380	
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)				
TOTAL DES PROVISIONS (III)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 194	8 640	554	6,41
4010000000 Dettes fournisseurs	1 704	1 920	-216	-11,25
4081000000 Fourn. factures à recevoir	7 490	6 720	770	11,46
Autres dettes	38 000	34 750	3 250	9,35
4686000000 Activités, dettes à payer	38 000	34 750	3 250	9,35
Produits constatés d'avance		28 466	-28 466	-100,00
4870000000 Produits constatés d'avance		28 466	-28 466	-100,00
TOTAL DES DETTES (IV)	47 194	71 856	-24 662	-34,32
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV + V)	63 574	71 856	-8 282	-11,53

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

FONDS VEEPEE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Ventes de biens et services				
Produits de tiers financeurs				
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable	157 466	121 534	35 931	29,56
7531000000 Dons financiers Fondateurs	157 466	121 534	35 931	29,56
Ressources liées à la générosité du public				
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	157 466	121 534	35 931	29,56
Charges d'exploitation				
Autres achats et charges externes	9 866	9 034	831	9,20
6226000000 Honoraires	9 194	8 640	554	6,41
6278000000 Frais bancaires	672	394	277	70,30
Aides financières	132 221	112 500	19 721	17,53
6571000000 Aides éducation/culture	91 221	71 500	19 721	27,58
6572000000 Aides Bien être animal	41 000	41 000		
Report des fonds dédiés	15 380		15 380	
6895000000 Rep.fds cont.compl.Fondateurs	15 380		15 380	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	157 466	121 534	35 931	29,56
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)				
Produits financiers				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)				
Charges financières				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)				
2-RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)				
3-RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)				
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)				
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	157 466	121 534	35 931	29,56
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	157 466	121 534	35 931	29,56
EXCÉDENT OU DÉFICIT				
Contributions volontaires en nature				
Dons en nature	408 462	305 285	103 177	33,80
8701000000 Dons en nature Fondateurs	408 462	305 285	103 177	33,80
TOTAL DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NATURE	408 462	305 285	103 177	33,80
Charges des contributions volontaires en nature				
Mises à disposition gratuite de biens	408 462	305 285	103 177	33,80
8611000000 Biens donnés associations	408 462	305 285	103 177	33,80
TOTAL CHARGES DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NAT.	408 462	305 285	103 177	33,80

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

FONDS VEEPEE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
TOTAL				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FONDS VEEPEE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe des comptes annuels

PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

FONDS VEEPEE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

L'objet social de l'entité est :

Le fonds VEEPEE a été créé le 24 octobre 2023 et publié au journal officiel le 7 novembre 2023, avec pour objet de promouvoir ou aider à la mise en oeuvre des projets d'intérêt général visant à établir ou développer des liens de solidarité sociale ainsi qu'à soutenir des actions de protection en faveur de la défense des animaux ou de l'environnement.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées sont :

Le fonds VEEPEE a pour activité, le financement de projets contribuant notamment :

- à améliorer la qualité de vie des personnes les plus défavorisées (notamment les femmes et les enfants) dans les domaines liés à l'habitat, l'éducation, la culture, la santé, la nutrition et l'environnement ;
- à soutenir les actions de protection en faveur de la défense des animaux ou de l'environnement.

Les moyens mis en oeuvre sont :

- Moyens financiers :

Le fonds de dotation VEEPEE a été créé par les sociétés OREFI, OREDIS et VENTE-PRIVEE.COM. Ces sociétés ont apporté une dotation initiale de 150 000 € au cours du premier exercice. Une dotation complémentaire de 130 000€ a été versée au titre l'exercice 2025.

- Moyens humains :

Les sociétés fondatrices mettent à disposition une partie de leur personnel afin que le fonds VEEPEE puisse assurer son développement et son action.

- Moyens matériels :

La société VENTE-PRIVEE.COM a effectué des dons en nature (habillement, jouets, fournitures scolaires etc...) au fonds VEEPEE pour que ce dernier puisse les distribuer à des partenaires (associations, fondations etc...) oeuvrant à améliorer la qualité de vie des personnes les plus défavorisées.

- Conventions de partenariats :

Pour les actions en lien avec l'éducation et la culture, le fonds a signé des conventions de partenariats avec des associations, ou organismes. La périodicité desdites actions suit généralement celle du calendrier scolaire à savoir du 1er septembre N au 30 juin N+1. Par simplification, dès lors qu'un projet a débuté et a été validé par une convention de partenariats au cours d'un même exercice, la totalité du coût est rattachée à cet exercice.

- Dons financiers :

Pour les actions de protection en faveur de la défense des animaux ou de l'environnement, le fonds a versé au cours de l'exercice des dons au profit d'associations ou organismes oeuvrant à la protection des animaux.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

FONDS VEEPEE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 63 573,60 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 0 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Par ailleurs, nous apportons le complément d'informations suivant :

Les comptes annuels ont été établis par le Bureau le 15 mai 2026.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : comparabilité et continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Changement de méthode comptable :

Le passage au règlement ANC n°2022-06 n'a pas d'impact notable sur les comptes du Fonds VEEPEE.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Conformément à l'article 211-2 du règlement ANC n°2018-06, les contributions volontaires en nature sont valorisées et comptabilisées dans les comptes de classe 8. En effet, les conditions posées par cet article sont réunies, à savoir :

- la nature et l'importance des contributions volontaires en nature sont des éléments essentiels à la compréhension de l'activité du fonds VEEPEE.
- le Fonds VEEPEE est en mesure de recenser et de valoriser les contributions volontaires en nature.

Le fonds VEEPEE a valorisé les dons en nature suivant les éléments fournis par le donateur, la société VENTE-PRIVEE.COM.

Le fonds n'a pas souhaité valoriser le mécénat de compétence.

TB VAR.FONDS PROPRES

FONDS VEEPEE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres complémentaires			1 000		1 000
Fonds propres consommables			15 380		15 380
TOTAL			16 380		16 380

SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

FONDS VEEPEE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DE SUIVI DES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES D'AUTRES ORGANISMES

	À l'ouverture de l'exercice montant global	Report	Utilisation		Transfert	À la clôture de l'exercice	
			montant global	dont remboursement		montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Contribution Vente-privée.com 2025-2026	130 000		114 620			15 380	
TOTAL	130 000		114 620			15 380	

ETAT DES DETTES

FONDS VEEPEE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	9 194	9 194		
Autres dettes	38 000	38 000		
TOTAL	47 194	47 194		

CPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

FONDS VEEPEE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CHARGES À PAYER

	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 490
Autres dettes	38 000
TOTAL	45 490

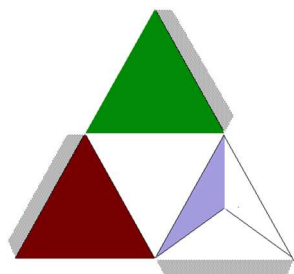
HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES

FONDS VEEPEE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant N	Montant N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	4 320	4 320
TOTAL	4 320	4 320



TETRA AUDIT

société de commissariat aux comptes et d'expertise comptable

Fonds VEEPEE

249, avenue du Président Wilson
93210 LA PLAINE SAINT DENIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

Fonds VEEPEE

Fonds VEEPEE

Siège social : 249, avenue du Président Wilson
93210 LA PLAINE SAINT DENIS

Aux Administrateurs du FONDS DE DOTATION Fonds VEEPEE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du FONDS DE DOTATION Fonds VEEPEE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Fonds de dotation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté



Fonds VEEPEE

sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du FONDS DE DOTATION Fonds VEEPEE à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :



Fonds VEEPEE

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du Fonds de dotation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Charenton-le-Pont, le 25 mai 2026



TETRA AUDIT
Représentée par Frédéric GRAVELINE
Commissaire aux Comptes
Associé et mandataire social



BILAN ACTIF

FONDS VEEPEE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Concessions, brevets, licences,						
Autres immobilisations incorporelles						
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Inst. techniques, matériel et outillages ...						
Autres immobilisations corporelles						
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Biens reçus legs /donat. dest. être cédés						
Immobilisations financières						
Participations						
Créances rattachées à des particip.						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (I)						
Stocks et en-cours						
Créances						
Créances Clients, usagers et cptes ratt.						
Créances reçues par legs ou donations						
Autres créances						
Charges constatées d'avance						
Valeurs mobilières de placement						
Instr. financiers à terme, jetons détenus						
Disponibilités	63 574		63 574	100,00	71 856	100,00
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)	63 574		63 574	100,00	71 856	100,00
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement emprunts (IV)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V)	63 574		63 574	100	71 856	100



BILAN PASSIF

FONDS VEEPEE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Fonds propres sans droit de reprise		1,57		
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires	1 000			
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Excédent ou déficit de l'exercice				
Situation nette (sous-total)	1 000	1,57		
Fonds propres consommables	15 380	24,19		
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES FONDS PROPRES (I)	16 380	25,76		
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés				
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (III)				
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	9 194	14,46	8 640	12,02
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	38 000	59,77	34 750	48,36
Produits constatés d'avance			28 466	39,62
TOTAL DES DETTES (IV)	47 194	74,24	71 856	100,00
Ecart de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV + V)	63 574	100	71 856	100



COMPTE DE RÉSULTAT

FONDS VEEPEE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
<i>dont ventes de dons en nature</i>				
Ventes de prestations de services				
<i>dont parrainages</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation				
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable	157 466	121 534	35 931	29,56
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits				
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	157 466	121 534	35 931	29,56
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	9 866	9 034	831	9,20
Aides financières	132 221	112 500	19 721	17,53
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires				
Cotisations sociales				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées				
Report des fonds dédiés	15 380		15 380	
Autres charges				
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	157 466	121 534	35 931	29,56
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)				



COMPTE DE RÉSULTAT

FONDS VEEPEE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits de cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Valeur comptable des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)				
2-RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)				
3-RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)				
Produits exceptionnels (V)				
Charges exceptionnelles (VI)				
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)				
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	157 466	121 534	35 931	29,56
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	157 466	121 534	35 931	29,56
EXCÉDENT OU DÉFICIT				
Contributions volontaires en nature				
Dons en nature	408 462	305 285	103 177	33,80
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NATURE	408 462	305 285	103 177	33,80
Charges des contributions volontaires en nature				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens	408 462	305 285	103 177	33,80
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
TOTAL CHARGES DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NAT.	408 462	305 285	103 177	33,80
TOTAL				



ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FONDS VEEPEE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe des comptes annuels



PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

FONDS VEEPEE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

L'objet social de l'entité est :

Le fonds VEEPEE a été créé le 24 octobre 2023 et publié au journal officiel le 7 novembre 2023, avec pour objet de promouvoir ou aider à la mise en oeuvre des projets d'intérêt général visant à établir ou développer des liens de solidarité sociale ainsi qu'à soutenir des actions de protection en faveur de la défense des animaux ou de l'environnement.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées sont :

Le fonds VEEPEE a pour activité, le financement de projets contribuant notamment :

- à améliorer la qualité de vie des personnes les plus défavorisées (notamment les femmes et les enfants) dans les domaines liés à l'habitat, l'éducation, la culture, la santé, la nutrition et l'environnement ;
- à soutenir les actions de protection en faveur de la défense des animaux ou de l'environnement.

Les moyens mis en oeuvre sont :

- Moyens financiers :

Le fonds de dotation VEEPEE a été créé par les sociétés OREFI, OREDIS et VENTE-PRIVEE.COM. Ces sociétés ont apporté une dotation initiale de 150 000 € au cours du premier exercice. Une dotation complémentaire de 130 000€ a été versée au titre l'exercice 2025.

- Moyens humains :

Les sociétés fondatrices mettent à disposition une partie de leur personnel afin que le fonds VEEPEE puisse assurer son développement et son action.

- Moyens matériels :

La société VENTE-PRIVEE.COM a effectué des dons en nature (habillement, jouets, fournitures scolaires etc...) au fonds VEEPEE pour que ce dernier puisse les distribuer à des partenaires (associations, fondations etc...) oeuvrant à améliorer la qualité de vie des personnes les plus défavorisées.

- Conventions de partenariats :

Pour les actions en lien avec l'éducation et la culture, le fonds a signé des conventions de partenariats avec des associations, ou organismes. La périodicité desdites actions suit généralement celle du calendrier scolaire à savoir du 1er septembre N au 30 juin N+1. Par simplification, dès lors qu'un projet a débuté et a été validé par une convention de partenariats au cours d'un même exercice, la totalité du coût est rattachée à cet exercice.

- Dons financiers :

Pour les actions de protection en faveur de la défense des animaux ou de l'environnement, le fonds a versé au cours de l'exercice des dons au profit d'associations ou organismes oeuvrant à la protection des animaux.

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 63 573,60 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 0 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Par ailleurs, nous apportons le complément d'informations suivant :

Les comptes annuels ont été établis par le Bureau le 15 mai 2026.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : comparabilité et continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Changement de méthode comptable :

Le passage au règlement ANC n°2022-06 n'a pas d'impact notable sur les comptes du Fonds VEEPEE.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Conformément à l'article 211-2 du règlement ANC n°2018-06, les contributions volontaires en nature sont valorisées et comptabilisées dans les comptes de classe 8. En effet, les conditions posées par cet article sont réunies, à savoir :

- la nature et l'importance des contributions volontaires en nature sont des éléments essentiels à la compréhension de l'activité du fonds VEEPEE.
- le Fonds VEEPEE est en mesure de recenser et de valoriser les contributions volontaires en nature.

Le fonds VEEPEE a valorisé les dons en nature suivant les éléments fournis par le donateur, la société VENTE-PRIVEE.COM.

Le fonds n'a pas souhaité valoriser le mécénat de compétence.

TB VAR.FONDS PROPRES

FONDS VEEPEE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres complémentaires			1 000		1 000
Fonds propres consommables			15 380		15 380
TOTAL			16 380		16 380



SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

FONDS VEEPEE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABEAU DE SUIVI DES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES D'AUTRES ORGANISMES

	À l'ouverture de l'exercice montant global	Report	Utilisation		Transfert	À la clôture de l'exercice	
			montant global	dont remboursement		montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Contribution Vente-privée.com 2025-2026	130 000		114 620			15 380	
TOTAL	130 000		114 620			15 380	



ETAT DES DETTES

FONDS VEEPEE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	9 194	9 194		
Autres dettes	38 000	38 000		
TOTAL	47 194	47 194		



CPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

FONDS VEEPEE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CHARGES À PAYER

	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 490
Autres dettes	38 000
TOTAL	45 490



HONORAIRES COMMISSAIRES AUX COMPTES

FONDS VEEPEE

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant N	Montant N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	4 320	4 320
TOTAL	4 320	4 320



Dossier n° : 32271257
Démarche : Dépôt annuel des comptes et du rapport d'activité des fonds de dotation (national)
Organisme : Bureau des associations et des fondations - DLPAJ/BAF
Ce dossier est **en construction**.

Historique

Déposé le : 30/06/2026 11:29

Identité du demandeur

Email : sebastien.murat@jurisactis.com
Civilité : M.
Nom : NAJM
Prénom : Paul

Formulaire

1. Identification de la structure

Identifiant au répertoire national des fondations (RNF)
093-FDD-00067-08

Service instructeur
93 – Seine-Saint-Denis

2. Déclarant

Qualité du déclarant
Personne mandatée

Etes-vous un avocat ?
Non

Le mandat ou la délégation accordé par un administrateur de la structure au déclarant
- POUVOIR.pdf

Pièce justificative de l'identité du déclarant
- CNI DAF_page-0001.jpg

Pièce justificative de l'identité de la personne donnant mandat (le mandant)

- Jacques-Antoine Granjon - Passeport_page-0001.jpg

Numéro de téléphone du déclarant

07 49 19 27 98

3. Année déclarée pour le dépôt de vos comptes

Pour quelle année déposez-vous votre rapport d'activité et vos documents comptables ?

2 025

4. Les données comptables (en euro)

Montant total des actifs immobilisés

0

Montant total des fonds propres

16 380

Montant total du bilan

63 574

Montant total des ressources liées à la générosité du public

0

Montant total des produits

157 466

Montant total des charges

157 466

5. La transmission des documents comptables

5.1. Etats financiers

Rapport du commissaire aux comptes, bilan et annexes

- Fonds Veepee - 2025-12-31- RCA Fonds Veepee signé FG (2).pdf

5.2. Financements étrangers

Votre fonds de dotation a-t-il reçu des avantages ou ressources provenant de l'étranger ?

Non

6. La publication des comptes

La preuve de la publication des comptes au journal officiel

Non communiqué

7. Le rapport d'activité annuel

Le fonds de dotation a-t-il réalisé des actions à l'international ou financé des organismes dont le siège n'est pas en France ?

Non

Le rapport d'activité annuel

- Rapport d'activité Fonds Veepee 2025 Version finale.docx.pdf

8. L'approbation par le conseil d'administration du fonds de dotation

Procès verbal d'approbation des comptes et du rapport d'activité annuel

- PV du CA du Fond Veepee signé.pdf

Date d'approbation des comptes

02 juin 2026

Messagerie

Email automatique, 30/06/2026 11:29

[Votre dossier n° 32271257 a bien été déposé (Dépôt annuel des comptes et du rapport d'activité de...)] Bonjour, Votre dossier n° 32271257 a bien été déposé. Si besoin est, vous pouvez encore y apporter des modifications. Bien cordialement